

Apprentissage

Niveau 5



Pour qui ?

Bac Pro
Bac STI2D
BAC Général

LES PLUS

Visites chantiers
BIM et outils numériques
DES PARTENAIRES ACTIFS

SITE DE FORMATION

LGT – LP – CFA – CFP
Saint François d'Assise
11 Rond Point Charles Sorin
85000 LA ROCHE SUR YON

CONTACTS

cfacfp-sfda@stfrancoislaroche.fr
02 51 37 94 51
www.stfrancoislaroche.fr

BTS MEC

Management Economique De la Construction

Le technicien supérieur « Management économique de la construction » est un professionnel intervenant à toutes **les étapes d'une opération de construction** : dès l'expression du besoin de construire exprimé par le client jusqu'à la remise des clés du bâtiment lors de la réception. Ses missions sont très diversifiées, elles apportent une **garantie de la maîtrise des coûts, des délais et de la qualité**.

Il intervient sur les choix constructifs et les caractéristiques des matériaux et des équipements pour garantir la conformité du projet aux réglementations, satisfaire le besoin exprimé par le client et respecter le budget du projet de construction. Il intervient sur tous les corps de métiers lors des phases d'études, de suivi d'exécution des travaux et d'exploitation du bâtiment, pour des projets de construction neuve, d'éco-rénovation, de réhabilitation, de restauration du patrimoine et de déconstruction. Il maîtrise l'utilisation des outils numériques collaboratifs de modélisation (maquette BIM), de conception technique, de quantification et d'estimation des ouvrages, et de suivi de l'exécution. Il intègre dans ses activités les exigences énergétiques et environnementales (consommation énergétique des bâtiments, cycle de vie des matériaux, empreinte carbone...). Il maîtrise l'établissement du coût global : coûts de la construction et de son exploitation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Décrire du point de vue technique les ouvrages à construire,
- Quantifier et estimer le coût des ouvrages, le coût global, l'étude de prix détaillée des travaux (le chiffrage),
- Formaliser une offre de prix,
- Elaborer le mémoire technique,
- Effectuer la comparaison et l'analyse des offres de prix des entreprises,
- Etablir le bilan carbone d'un bâtiment,
- Effectuer l'analyse financière de l'opération de construction,
- Effectuer le relevé d'ouvrages existants,
- Assister le maître d'ouvrage,
- Effectuer le suivi d'une opération de construction.

ACTIVITES DE LA FORMATION

ANALYSE DU PROJET ET DE SON CONTEXTE : lister les données d'entrée, inventorier les documents, hiérarchiser et s'appropriier les documents, situer le contexte contractuel, analyser la conformité du projet au programme, analyser techniquement le projet, analyser les cadres réglementaire et contractuel, identifier les contraintes de réalisation.
ÉTUDE QUANTITATIVE : faire un état des lieux, décomposer l'ouvrage à construire, quantifier un/des ouvrages Établir le bilan carbone de l'opération.
ÉTUDES DESCRIPTIVE ET ÉCONOMIQUE : prescrire et décrire les ouvrages, estimer le prix des ouvrages, établir le prix des ouvrages, formaliser une offre de prix.
ANALYSE ET SUIVI FINANCIER : analyser les offres, suivre financièrement l'opération, analyser financièrement l'opération et l'exploiter.
SUIVI TECHNIQUE - COMMUNICATION ET COLLABORATION : préparer, suivre la réalisation et livrer les ouvrages, représenter l'entreprise, communiquer en interne et en externe y compris en anglais, élaborer des documents écrits, y compris en anglais appliquer un protocole de collaboration.

APRES LA FORMATION

Poursuite d'étude :

Licences professionnelles du bâtiment, construction durable, spécialité énergétique.

Débouchés professionnels :

Economiste de la construction, technicien en étude de prix, chargé d'affaires, manager de projet, coordonnateur de travaux, coordonnateur sécurité, responsable de programme...

TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN

Session 2023 : 75 %

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE

ENSEIGNEMENTS à SFDA

Enseignement général : Culture générale et expression, Mathématiques, Anglais.

Enseignement scientifique et technologique :

Economie de la construction (en entreprise, en maîtrise d'œuvre), Solutions constructives, Notice de calculs, Analyse d'un projet dans son contexte, Projet numérique, Etude quantitative, Projet en construction.

Accompagnement au travail personnel et suivi individuel

ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES

Accessibilité aux locaux de formation - Mise en place du projet individuel en lien avec l'équipe pédagogique après contact avec le référent handicap du Centre de Formation ou le responsable de niveau.

METHODES PEDAGOGIQUES

Projets - Travaux dirigés et Travaux Pratiques
Mise en situation - Alternance d'apports théoriques et pratiques - Travail en autonomie avec salles mises à disposition - **Méthodes qui prennent appui sur l'existant et le vécu professionnel des apprenants**

EVALUATION et SUIVI des apprentissages

Evaluation par compétences et notation en lien avec les épreuves d'examen
Bulletins semestriels
Accès au logiciel de suivi (EDT, évaluation, absences...)

FORMATION EN ALTERNANCE / APPRENTI

RYTHME DE L'ALTERNANCE

Rythme moyen d'alternance : deux semaines consécutives par mois en entreprise de septembre à juin.
1400 h de formation soit 40 semaines.

ORGANISATION DE LA FORMATION – deux années = 24 mois

Pour une année :
- 20 semaines au Centre de Formation (700 heures)
- 32 semaines en entreprises dont 5 semaines de congés payés
Planning année communiquée lors de l'inscription

COUT DE LA FORMATION

Formation non payante pour l'apprenti, prise en charge par France Compétences après accord de l'OPCO ou du financeur référent
A la charge de l'apprenant : repas et activités culturelles en lien avec la formation.

EFFECTIFS

Minimum 4 et maximum 10

ACCOMPAGNEMENT

Heures d'accompagnement et d'échanges de pratiques en début et fin de période au centre de formation
Un référent de groupe responsable de l'apprenti et en lien avec le maître d'apprentissage
Une formation et/ou un accompagnement proposé au maître d'apprentissage
Deux visites par an en entreprise - entretiens téléphoniques
Livret de l'apprentissage qui comprend le livret de compétences, les comptes-rendus d'activités au centre et en entreprise et toutes les informations nécessaires au suivi de l'apprenti

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- PARCOURSUP (pour les lycéens ou les étudiants en réorientation)
- Déposer un dossier de candidature complet au Centre de Formation
- Effectuer un entretien individuel pour validation du projet avec un responsable de l'équipe de direction
- **Avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise**